



CSE AFPA d'Île-de-France de septembre 2022

Résumé de la séance par les élus CGT



La délégation CGT est en deuil suite à la perte d'un dialogue social constructif et à la disparition d'un climat social apaisé

Suite à maintes alertes concernant la mauvaise qualité du dialogue social au CSEE Ile de France, le directeur régional nous a contraints à prendre une décision lourde de sens. En effet, nous sommes au regret de vous informer que les élus de la délégation CGT ne siégeront plus aux CSEE jusqu'à nouvel ordre. Notre retour à la table sera conditionné à la prise en compte par le directeur régional de nos demandes, que vous retrouverez ci-dessous dans le texte de notre déclaration lue ce jour au CSEE.

Les membres de la délégation CGT constatent être arrivés à un point de non-retour concernant les relations sociales au sein de l'instance du CSEE.

Depuis l'arrivée du nouveau président il y a un an et demi, la qualité du dialogue social, notamment dans les plénières des CSEE, n'a fait que se dégrader. Ce n'est malheureusement pas qu'un sentiment ou une impression, nous nous appuyons pour le dire sur les éléments suivants :

- *L'objectif principal du président est de raccourcir, autant que possible, la durée des CSEE, donnant ainsi l'impression de son détachement dans le fonctionnement de notre instance.*
- *A ce jour, aucun des bilans obligatoires prévus à l'agenda social n'a été présenté et ne peut donc être soumis à consultation. Nous demandons au président de nous communiquer l'agenda social pour les années 2022 et 2023 sur les informations consultations prévues par le code du travail ainsi que dans nos accords relatifs aux CSEE et CSEC du 19 novembre 2019.*
- *De multiples engagements pris en séance et non tenus depuis ces deux dernières années.*
- *Le partage de la présidence du CSEE entre trois directeurs (CSSCT compris) semble diluer la responsabilité des engagements pris par la direction régionale en séance.*

- *Alors qu'il a fallu avancer d'une journée les plénières des CSEE, avec l'engagement de la direction de nous faire parvenir les documents plus en amont, ils nous sont communiqués encore plus tardivement, ne permettant pas aux élus de les étudier en totalité. Nous demandons au président de s'assurer de l'envoi des documents au plus tard le mercredi soir de la semaine précédente.*

- *De plus en plus fréquemment, des points de l'ordre du jour ne sont pas documentés. Ils font parfois l'objet de fourniture de documents, pendant ou après la séance, contenant souvent des données approximatives, voire erronées.*
- *Le CSEE et ses commissions ne sont pas des instances de relecture et de correction des documents de la direction.*
- *Sur différents dossiers, la direction générale sert trop souvent d'alibi au manque d'informations et d'actions demandées par les élus, permettant ainsi à la direction de ne pas répondre et agir rapidement en conséquence.*

Les membres de la délégation CGT déplorent d'être obligés de solliciter le président sur des sujets dont il a connaissance par ailleurs et qu'il devrait donc présenter spontanément. Ceci relève d'un défaut d'information complète, sincère et loyale.

Le président nous semble très éloigné des problématiques réelles du terrain, ne paraît pas en prendre la mesure et oublie certainement que le CSEE est aujourd'hui le seul organe représentatif du personnel. Ce constat s'appuie sur les difficultés rencontrées au quotidien par les salariés. Nous insistons auprès de la direction sur le fait que les difficultés liées à l'absence de réponses et d'écoute sont vécues douloureusement par le personnel des centres de notre région.

En conséquence, les membres de la délégation CGT décident de suspendre leur participation aux réunions du CSEE dès aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre. Notre retour à la table sera conditionné à la prise en compte effective par la direction de nos demandes. Nous le vérifierons chaque mois afin de décider si les conditions de notre retour sont réunies.

Monsieur le président, allez-vous prendre conscience de la gravité de la situation ? Nous attendons que vous preniez les mesures nécessaires qui s'imposent pour retrouver un dialogue constructif et un climat social apaisé au sein de cette instance.

Monsieur le président, malgré de nombreuses alertes sur ces sujets et la situation n'ayant pas évolué, nous alertons la direction générale afin de l'informer des difficultés rencontrées au sein de notre instance du CSEE en Ile de France.

La lecture de notre déclaration n'a provoqué aucune réaction du directeur régional : ni émotion, ni contrariété visibles, à notre grand regret et sans surprise malheureusement.

A aucun moment, nous ne l'avons senti concerné par la position inédite que nous avons prise de ne plus siéger,

La posture impassible du directeur régional, resté de marbre, nous a poussés à informer l'inspecteur du travail de notre démarche.

Notre décision de ne plus siéger n'altère en rien notre engagement auprès des salariés concernant les dossiers sociaux actuels et à venir, notamment le suivi de l'impact du nouvel appel d'offres CRIF (PRFE2) sur l'emploi et les conditions de travail.